

Monsieur Bruno LE MAIRE

Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

139, rue de Bercy

75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 11 mars 2022

Monsieur le Ministre,

La FNSA (Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la maintenance industrielle) défend les entreprises spécialisées dans la collecte et le transport des déchets liquides dangereux et non dangereux au service des usagers, des collectivités et des industries. Elles interviennent notamment pour entretenir les réseaux d'assainissement collectifs. Elles représentent plus de 15 000 salariés et 3 000 entreprises.

Jouant un rôle essentiel dans la continuité de la vie économique de notre pays et le maintien d'un environnement sain, tant urbain que rural, nos entreprises sont confrontées aujourd'hui à la hausse quasi quotidienne du tarif des carburants. Cela remet en cause leur équilibre financier voire leur pérennité. De plus, la volatilité des prix ne permet de répercuter à la clientèle la hausse subit. De par notre action au service des citoyens et de l'environnement, nous demandons des mesures d'urgences pour nos entreprises :

- Le plafonnement des taxes sur les carburants avec l'établissement de la TICPE « flottante » ;
- Le montant de récupération de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) sur le gasoil routier pourrait être augmenté et son remboursement, mensualisé plutôt que trimestriel, élargi aux véhicules professionnels de moins de 7,5 tonnes, selon des critères à déterminer ;
- Le maintien du gazole non routier (GNR) au-delà de 2023 ;

De plus, faut-il le rappeler, il n'existe pas aujourd'hui de modèle alternatif fonctionnel aux véhicules thermiques d'intervention que nos entreprises utilisent chaque jour.

Annoncé par le Président de la République, le « Plan de Résilience » pourrait contenir les mesures citées plus haut destinées à soutenir nos entreprises qui contribuent, au quotidien, à ce que notre modèle de société reste une référence au niveau mondial. Le risque majeur aujourd'hui est la défaillance d'entreprises de notre secteur ne remplissant plus de ce fait ce rôle fondamental de la gestion des déchets liquides, mettant en péril la santé des citoyens et l'environnement.

Assuré de l'intérêt que vous portez à notre secteur, nous vous remercions de l'attention que vous réserverez à nos demandes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Yann MADELINE

Président FNS

